

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Mille-Îles

CHANGEMENT DE LIEU - ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AVIS EST DONNÉ que le conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) tiendra sa séance ordinaire du mardi 12 décembre 2023 à 19 h 30, exceptionnellement à la salle 5080 du centre administratif du CSSMI situé au 430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache.

Le public est invité à assister à la séance ordinaire du conseil d'administration en présentiel.

États financiers et rapport du vérificateur

Lors de cette séance, le CA procédera à l'étude des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2022-2023.

Conformément à l'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique*, un résumé de l'état financier annuel du CSSMI est publié sur son site Internet [ICI](#)

NOUVEAUTÉ – Pour assister à la séance et/ou poser une question

Toute personne souhaitant assister à la séance ordinaire du CA ou poser une question en présentiel durant la *Période de questions du public* doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en remplissant le formulaire suivant : [Cliquez ici pour vous inscrire et/ou poser une question](#).

Le formulaire d'inscription est également accessible sur le site Internet sous l'onglet CSSMI / Conseil d'administration / Période de questions.

Pour les règles de fonctionnement de la période de questions du public : [Cliquez ici](#)

Seules les personnes inscrites au plus tard à 17 h le 11 décembre 2023 peuvent poser une question durant le point *Période de questions du public*.

Cet avis est publié en vertu des articles 286 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Donné à Saint-Eustache, ce 7^e jour du mois de décembre 2023.

La secrétaire générale,

M^e Marie-France Dion

www.cssmi.qc.ca

Québec 